

**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

*Honneur- Fraternité- Justice*



**MINISTERE DE L'ENERGIE ET DU PETROLE**



**SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE SOMELEC (GROUPE SOMELEC)**

**CELLULE CHARGEÉE DES MARCHES DU GROUPE SOMELEC  
COMMISSION DES MARCHES D'INVESTISSEMENT (CMI)**

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ RELATIF AU DAO  
N° 06-CMI-2025**

**Projet de conception, fourniture et exécution des postes SUD 33/15 kV et NORD 33/15 kV**

Suite au recours introduit auprès de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), cette dernière a annulé, par décision n°177-2025 du 21 octobre 2025, l'attribution provisoire initialement accordée par le Groupe SOMELEC à l'entreprise China Energy Engineering Group Jiangsu Power Design Institute Co. Ltd (JSPDI), comme publié sur le site de la SOMELEC le 12 octobre 2025.

En conséquence, et après réévaluation des offres conformément aux observations de l'ARMP ainsi qu'aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres, la Commission des Marchés d'Investissement (CMI) du Groupe SOMELEC attribue provisoirement le marché au **Groupement Electromechanical & Communication Engineers / CTM Turnkey Solution SARL**, pour un montant de **Onze Millions Huit Cent Dix-Neuf Mille Trois Cent Quatre-Vingt-Trois Dollars américains et Huit Centimes (11 819 383,08 USD TTC)**, et pour un délai d'exécution de **vingt-quatre (24) mois**.

La publication du présent avis est effectué en application de la réglementation applicable par le Groupe SOMELEC. Elle ouvre le recours auprès de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Le délai de réception des recours éventuels est de cinq (5) jours ouvrables à compter de la date de publication du présent avis.

**Nouakchott le, 25/11/2025**

**Directeur Général de la SOMELEC Société mère**

**Khroumbaly LEHBIB**